



Ouverture par Jean-Louis Dumont, Président de l'Union sociale pour l'habitat

Mesdames, Messieurs,

L'Europe investit dans le logement social. Il y a 6 ans, cette affirmation était encore pure utopie.

Et pour cause. **En 2006, les projets de programmes opérationnels régionaux 2007-2013 étaient retoqués par la Commission européenne.**

Il a fallu deux ans pour que notre Représentation auprès de l'UE arrive à convaincre la Commission européenne d'amender le règlement FEDER en cours de programmation de façon à l'ouvrir au logement social.

→ C'était justice et même, une bonne idée.

Car même si politique du logement n'est pas une compétence communautaire, et reste de la responsabilité de chaque Etat membre, **l'Europe, pour être une terre de cohésion, doit se mobiliser** pour :

- affirmer des objectifs sociaux à atteindre ensemble
- et veiller à ce que la libéralisation financière et des services ne fragilise pas le logement social.

→ Nous n'y sommes pas encore complètement, mais les années 2008 / 2012 ont été celles de « petits pas ».

Ainsi , dans le cadre de son plan européen de relance économique que le Président de la Commission européenne, a proposé au Conseil européen et au Parlement européen de réviser le règlement FEDER, ce qui a rendu éligibles les plans régionaux de rénovation thermique du logement social...c'était un premier pas... aux effets réellement positifs.

→ **Dès l'annonce de notre éligibilité au FEDER, notre mouvement s'est mis en marche**

Grâce à nos associations régionales, **les programmes opérationnels ont été révisés dans les régions**. La mobilisation des organismes d'HLM et des Conseils régionaux a fait le reste, en cohérence avec nos engagements du Grenelle de l'Environnement.

→ **Aujourd'hui le bilan de l'éligibilité au FEDER est incontestablement positif**

Et l'Union a tenu à souligner l'efficacité de notre éligibilité au FEDER, dans le rapport d'évaluation qu'elle vient d'adresser au Président Barosso sur la base des travaux, très intéressants du **groupe de travail « cohésion 2014-2020 »** présidé par **Georges Bullion**, Directeur général de Dynacité.

C'est notre rôle, entendre vos expériences et vous réussites, celles des organismes HLM, leur **donner sens collectif** et faire savoir que les **600 projets d'organismes** d'HLM qui ont ainsi mobilisé près de **200 millions d'euros** de FEDER ont permis à **55.000 ménages à revenus modestes de bénéficier d'une rénovation** thermique de leur logement cofinancée par l'Europe.

4 ans plus tard, cette décision a généré en France **1,2 milliards d'euros d'investissements** dans le logement social et créés **17.000 emplois locaux**, non délocalisables, dans les territoires.

Je tiens d'ailleurs remercier, en notre nom à tous, **Laurent Ghekière**, chef de mission « Affaires Européennes » à l'Union. Il a la lourde responsabilité de nous représenter auprès de l'Union européenne, avec discrétion mais conviction, il fait avancer nos causes.

Je sais qu'il peut s'appuyer sur notre **fédération des Associations Régionales**. Elle s'est mobilisée sous l'impulsion de son directeur **François Salzgeber**

La complémentarité et la coordination de notre action à Bruxelles et en Région ont été payantes.

→ 6 ans plus tard, le scénario se reproduit mais à une autre échelle.

Le logement social est aujourd'hui clairement identifié comme un outil de cohésion et un levier d'intervention anti-crise par les institutions européennes.

Et, le Parlement européen, sur proposition de **Karima Delli**, débat aujourd'hui même à Strasbourg d'un projet de rapport sur le logement social comme levier pour sortir de la crise.

J'espère qu'elle sera entendue en Europe et en France. Le secteur du logement et de la construction joue un rôle important dans l'économie européenne, pour **l'emploi**. **La révolution du développement durable, la lutte contre le changement climatique** imposent des politiques volontaristes d'amélioration des logements.

L'économie, l'écologie et le social se rejoignent à travers la question du logement.

→ Si cette vision est acquise à Bruxelles...

..... nous le devons en grande partie à la **cohérence** de notre mouvement, à son **efficacité**, et surtout à sa **solidarité** lorsqu'il s'agit de porter un projet collectif.

Reste aujourd'hui à ce que ces mesures soient prises en compte par les autorités françaises, au niveau national dans l'accord de partenariat, mais surtout au niveau régional dans les futurs programmes opérationnels régionaux. Il reste du chemin à parcourir.

Je veillerais à ce que l'Union Social pour l'Habitat fasse preuve des 3 qualités qui lui ont permis jusqu'à maintenant d'avancer et je vous souhaite d'excellents travaux.

Jean-Louis Dumont

Président de l'Union sociale pour l'habitat